

# L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°30

**Élection présidentielle en 2025**

## L'OSCS LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR UNE RÉVISION APAISÉE DE LA LISTE ÉLECTORALE



**Prix d'excellence 2025**

**L'OSCS SACRÉ MEILLEURE  
ADMNISTRATION MODERNE  
LA PLUS INNOVANTE**

**Violence en milieu universitaire**

**LES SYNDICATS ESTUDIANTINS  
DISSOUTS SUITE À L'ASSASSINAT  
DE DEUX ÉTUDIANTS**

**Monitoring des faits et des incidents**

**DES MEMBRES DE CINQ COMMISSIONS  
RÉGIONALES DE L'OSCS OUTILLÉS**

**Sécurité routière**

**DES ACCIDENTS MEURTRIERS  
DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANTS**



## ÉDITO

### PRÉSERVER LES ACQUIS DE LA STABILITÉ SOCIOPOLITIQUE



**E**n 2022, l'actualité sociopolitique a été marquée d'une part, par la deuxième trêve sociale de 5 ans négociée entre le Gouvernement et les centrales Syndicales, et d'autre part, par le décret qui a accordé la grâce présidentielle à l'ancien Président Laurent Gbagbo. Tout en saluant ces deux faits qui ont impacté la vie socio-politique de notre pays,

nous écrivons dans les colonnes de notre Bulletin N° 21 (juillet à septembre 2022), qu'ils augurent des lendemains meilleurs pour les Ivoiriens qui aspirent à vivre en paix. Ces faits sont en effet des facteurs de la stabilité sociopolitique qui méritent d'être préservés par tous.

Deux ans après, si l'on a pu observer un climat sociopolitique apaisé ces derniers mois, il n'en demeure pas moins que l'horizon sociopolitique du pays semble s'assombrir. Ce, au regard des perturbations au niveau du secteur éducation et des incompréhensions entre les acteurs politiques sur des questions relatives au processus de l'élection du Président de la République prévue pour octobre 2025.

A cela s'ajoute la violence en milieu universitaire et scolaire qui, malgré la volonté politique du Gouvernement et l'engagement de plusieurs organisations de la société civile, persiste. La situation de violences extrêmes, marquée par des cas d'étudiants assassinés ces dernières semaines à l'Université Alassane Ouattara de Cocody, ne rassure pas.

S'agissant de la trêve sociale, le mouvement de grève lancé par la Coordination des enseignants du secondaire (CES) entraînant la réaction du Gouvernement à travers des sanctions, constitue malheureusement une menace pour la cohésion que cette trêve sociale négociée était censée garantir de 2022 à 2027.

Afin d'améliorer davantage les conditions de vie des populations ivoiriennes, il revient à chaque partie de s'engager de façon résolue et patiemment dans la recherche de solutions pacifiques à tous les obstacles à la consolidation de la paix pour le développement socioéconomique de notre patrie.

**Tiohozon Ibrahima COULIBALY**

MINISTÈRE DE LA COHÉSION NATIONALE,  
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ

## Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale	P. 2
Actualité	P. 3
État de la Cohésion Sociale	P. 4
Plaidoyer	P. 5
Pas à pas	P. 6
• La cohésion sociale : on avance, on recule	
• Tous Azimuts	
• En filigrane	
L'OSCS en mouvement	P. 7
Zoom Sur...	P. 8

## L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

**Rédaction :** siège de l'OSCS sis aux Deux Plateaux 7<sup>ème</sup> Tranche non loin du pont reliant la 8<sup>ème</sup> Tranche. 04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

**Site web :** [www.oscs.solidarite.gouv.ci](http://www.oscs.solidarite.gouv.ci)

**Facebook :** Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

**Directeur de Publication :**  
Tiohozon Ibrahima COULIBALY

**Rédacteur en chef :**  
Adam ABOU

**Editeur :** Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

**Tirage :** 2000 exemplaires

### OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Observer, Analyser et Prévenir pour renforcer la solidarité et la cohésion sociale

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale, appeler au

07 88 47 46 03 / 05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79

## Quête de la quiétude dans les Universités LES ACTIVITÉS DES SYNDICATS ESTUDIANTINS INTERDITES



Plusieurs membres de la FESCI, dont son Secrétaire Général, Kambou Sié (à droite), ont été interpellés.

Le milieu universitaire a été marqué au cours du troisième trimestre de l'année par des faits qui ont perturbé la quiétude des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs. Des cas de violence graves ont été enregistrés à l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody.

En effet, suite à la mort de deux étudiants en l'intervalle de deux mois dans des conditions suspectes, une information judiciaire avec mandat de dépôt contre des responsables de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), dont le Secrétaire Général Kambou Sié, a été ouverte par le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance d'Abidjan. Ce, pour des faits d'association de malfaiteurs, d'assassinat sur la personne de l'étudiant Déagoué Mars Aubin alias Général Sorcier et les faits de complicité d'assassinat et de coups mortels sur la personne de l'étudiant Diomandé Khalifa. Ce dernier, membre dudit syndicat qui est tombé dans un « guet-apens » tendu par d'autres membres « mécontents de l'issue d'une affaire d'obtention de bourse universitaire », a été battu à mort à la fin du mois d'août. Quant à Déagoué Mars Aubin, âgé de 49 ans et inscrit en Master 2 d'Anglais à l'Université d'Abobo-Adjamé, son corps sans vie a été découvert le 30 septembre 2024, entre le campus de l'Université Félix Houphouët Boigny et le CHU de Cocody.

La situation alerte l'opinion nationale et internationale, au point de susciter une réaction au plus haut niveau du Gouvernement. Ainsi, en attendant que la justice fasse la lumière sur cette autre affaire de meurtre dans le temple du savoir, une décision suspendant à titre provisoire les activités des organisations syndicales en milieu universitaire, est prise par cinq ministres, dont le Ministre

en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Finalement les enquêtes confirment la thèse de l'assassinat des deux étudiants. L'information crée une onde de choc dans l'opinion nationale et pousse le Gouvernement à prendre des mesures idoines pour adresser avec diligence la situation.

### DÉFIS PERMANENTS DE LA PACIFICATION DES UNIVERSITÉS

Cette dissolution des syndicats estudiantins, qui matérialise la décision ferme de l'Etat de mettre de l'ordre dans les Universités, intervient dans un contexte où les efforts de pacification de l'environnement universitaire, à travers des actions de sensibilisation des autorités administratives du système universitaire, des organisations et institutions spécialisées dans la promotion de la cohésion et la paix, sont éprouvés par des cas de violences extrêmes. « Une violence est entrée sur nos campus et nos universités. Ce qui ne peut plus être acceptée », avait prévenu le Ministre de la Communication et Porte-parole du Gouvernement, M. Amadou Coulibaly, quelques jours avant cette décision gouvernementale.

Ainsi, malgré les efforts accomplis en matière de prévention et de gestion des conflits et crises à travers la mise en œuvre de plusieurs initiatives financées par les partenaires au développement de la Côte d'Ivoire, d'énormes défis de construction d'une paix durable dans nos Universités subsistent. Cette situation déplorable montre que des tensions et des conflits souvent violents peuvent toujours ressurgir au sein des universités régulièrement en proie à des incompréhensions. C'est pourquoi il est important de saluer la fermeté avec laquelle le Gouvernement a traité cette énième affaire de violence dans le milieu universitaire.

Cependant, il faut poursuivre l'organisation efficiente de la vie associative avec les autres associations, en pérennisant des projets visant à contribuer à la prévention et à la gestion efficace des conflits en milieu universitaire, à travers des mécanismes participatifs pour développer chez les étudiants, un modèle de leadership positif.

A titre d'exemple, les Cellules d'alerte précoce universitaires (CAPU), installées au sein des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Nangui-Abrogoua d'Abobo-Adjamé et Alassane Ouattara de Bouaké, dans le cadre du Projet « Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire », doivent être renforcées dans leur fonctionnement. Cela permettra au réseau d'étudiants moniteurs créé à travers ces cellules d'alerte précoce pour le suivi des conflits et des violences de contribuer de façon efficace à la prévention des situations comme celle qui a entraîné la dissolution des syndicats estudiantins sur tout le territoire national.

## Conflits

### 21 CAS PERTURBENT LES COMMUNAUTÉS

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a enregistré au dernier trimestre de l'année, 21 conflits qui ont causé 1 mort, 6 blessés et des dégâts matériels. On note une réduction des conséquences des conflits. Un seul décès a été recensé, contrairement aux trimestres précédents au cours desquels les conflits avaient provoqué plus de morts et de blessés.



**Des habitations incendiées lors du conflit intercommunautaire dans le village de Nanoufla S/P de Bédiala (Daloa) du 7 au 8 novembre 2024.**

Au premier trimestre, 26 conflits enregistrés avaient causé 5 morts et 40 blessés. Au deuxième, 19 conflits avaient fait 4 morts et 29 blessés. Au troisième, 21 conflits avaient fait 4 morts et 34 blessés. Si depuis la légère baisse enregistrée au deuxième trimestre le nombre de conflits n'a pas évolué au quatrième, la baisse du nombre de victimes au quatrième trimestre est à saluer. Cette tendance à la baisse des victimes résulte des efforts de sensibilisation, de médiation et de gestion pacifique des conflits, avec plusieurs règlements à l'amiable observés auprès des comités locaux de gestion des conflits. Malgré cette avancée, la récurrence des conflits appelle à un renforcement des actions de prévention. Les communautés, acteurs principaux et les chefs et leaders communautaires doivent poursuivre leurs efforts de médiation communautaire, de sensibilisation à la gestion pacifique des différends et au renforcement de la cohésion sociale.

## Incendies

### 855 CAS, 45 BLESSÉES ET 10 DÉCÈS ENREGISTRÉS

Le 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 a été marqué par 612 incendies qui ont provoqué 45 blessés et 10 décès. Un des cas graves est celui survenu le 21 décembre dans la commune de Yopougon au quartier Selmer, dans un domicile. Alerté, le GSPM s'est déployé sur les lieux pour maîtriser les flammes mais des dégâts matériels d'une grande ampleur ont été enregistrés. Les victimes brûlées au second degré ont été évacuées pour des soins intensifs au centre des grands brûlés du CHU de Cocody. Malheureusement six parmi eux ont succombé à leur brûlure. Ce lourd bilan nous interpelle sur la nécessité de renforcer la sécurité contre les incendies dans les domiciles. Il faut donc continuer les actions de sensibilisations sur le risque d'incendie au quotidien à l'endroit du grand public. Ces campagnes de sensibilisation devront mettre l'accent sur les bonnes pratiques pour prévenir les incendies domestiques. Elles permettront d'une part, aux ménages de

savoir surveiller les zones de provenance de chaleur dans les maisons, d'identifier rapidement le départ du feu, de mieux sécuriser les installations électriques et de maîtriser la coupure de l'alimentation en gaz en cas de danger, et d'autre part, de les encourager à disposer des extincteurs et d'en savoir faire bon usage en cas de déclenchement du feu.

## Sécurité routière

### DES ACCIDENTS MEURTRIERS DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANTS

Les statistiques des accidents survenus au cours du dernier trimestre de l'année illustrent une tendance préoccupante de ces trois dernières années : une augmentation du nombre de victimes. En 2022, 4 270 accidents avaient causé 166 décès et 6 611 blessés. En 2023, 4 408 accidents ont fait 195 morts et 5 835 blessés. Bien que le nombre de blessés ait légèrement diminué en 2023 par rapport à 2022, il a connu une forte recrudescence en 2024, atteignant 9 547 blessés. Ainsi, le quatrième trimestre de l'année 2024 a enregistré 4 230 accidents de la route qui ont fait 9 547 blessés et 257 décès.

Ces chiffres montrent que les accidents sont de plus en plus meurtriers, particulièrement au dernier trimestre de l'année. A titre illustratif, le 28 octobre 2024, un minicar transportant 22 passagers a fait une sortie de route sur l'axe Abengourou-Agnibilékrou suite à une crevaisson, causant 4 décès et 12 blessés. De même, le 31 décembre 2024, une collision entre un car et un minicar a entraîné 3 décès et 44 blessés sur l'axe Dimbokro-Abigui.

Au regard de ces données, il est crucial que chaque usager de la route prenne conscience de sa responsabilité et respecte rigoureusement le code de la route.

### Tableau récapitulatif des faits ayant impacté les populations au 4<sup>ème</sup> Trimestre 2024

TYPLOGIES DES FAITS	RÉCURRENCES	VICTIMES	BLESSÉS	MORTS
Noyade	15	18	1	17
Foudre	1	7	6	1
Suicide	5	0	0	5
Conflit	21	4	4	0
Viol	3	3	3	0
Incendie	612	45	45	10
Accident	4230	9804	9547	257
Écroulement de bâtiment en construction	3	10	7	3
Écroulement de bâtiment	5	2	2	0
Écroulement de murs	3	2	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>5121</b>	<b>11185</b>	<b>10897</b>	<b>297</b>

## Vague de violences en milieu universitaire : AGIR EN SYNERGIE POUR JUGULER LE PHÉNOMÈNE

La violence fait partie des défis majeurs auxquels l'école ivoirienne est confrontée. Alors que le pays continue de faire face à une croissance démographique rapide, avec une population jeune en constante augmentation, le système éducatif enregistre une explosion de ses effectifs. Cette surpopulation exacerbe les tensions, les conflits internes, les grèves répétées et la compétition pour des ressources limitées, entraînant parfois des actes de violence. Désormais, la violence est de plus en plus utilisée comme un mode d'expression, notamment dans les universités.

### UN CONTEXTE PRÉOCCUPANT

Depuis des décennies, la violence dans les universités ivoiriennes semble profondément ancrée dans le quotidien des étudiants. Bien que le gouvernement ait pris des mesures pour pacifier le milieu universitaire, les violences y persistent. Elles sont même parfois tragiques, allant jusqu'à des meurtres.

Cette réalité est subie non seulement par les étudiants, mais aussi par le personnel enseignant et administratif. Ce phénomène, qui a pris de l'ampleur depuis les années 1990, demeure à ce jour un problème majeur du système éducatif ivoirien.

### LES ÉVÉNEMENTS RÉCENTS ET LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT

Le 26 août 2021, une altercation a éclaté à l'université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo entre un groupe de délégués d'amphithéâtre et des membres du Comité des Élèves et Étudiants de Côte d'Ivoire (CEEI). Cet affrontement, ayant fait 5 blessés par arme blanche, a été déclenché par une rivalité amoureuse impliquant un délégué et un responsable du CEEI. Plusieurs étudiants ont été interpellés par la police avant d'être relâchés après leur audition par la justice. Par ailleurs, le 8 septembre 2021, un différend entre membres de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) a dégénéré en affrontements à la machette sur le campus de l'université Félix Houphouët-Boigny, causant 4 blessés et perturbant les cours. De plus, le 11 mai 2024, des individus armés de gourdins ont pris d'assaut la cité universitaire de Vridi à Port-Bouët à la suite de désaccords liés au mode d'élection des secrétaires généraux de section de la FESCI. Enfin, le 29 septembre 2024, un membre de la FESCI a été assassiné sur le campus de l'université Félix Houphouët-Boigny. Ce drame de trop a conduit l'État à adopter des mesures strictes, dont l'arrestation de plusieurs responsables de cette organisation et la dissolution de toutes les associations estudiantines à caractère syndical.

### LES FACTEURS DE LA VIOLENCE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

La violence en milieu universitaire ne peut être réduite à de simples actes isolés ou à des incidents ponctuels. Plusieurs facteurs sous-jacents alimentent cette situation déplorable. Parmi ces causes, on distingue l'autorisation de recourir à la violence admise par les textes de certains syndicats. Par conformisme, d'autres syndicats ont également la violence pour ultime recours lorsque la voie du dialogue échoue, sans oublier les luttes de positionnement autour des espaces universitaires. Ces actes de violence, qui se traduisent par des assassinats, des agressions physiques, des abus sexuels



*Le fonctionnement des établissements universitaires dont l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, est gangrené depuis des décennies par des scènes de violences.*

entre pairs ainsi que des violences envers le personnel enseignant, sont les symptômes d'un mal-être profond parmi la jeunesse universitaire.

### UN APPEL À L'ACTION COLLECTIVE

Face à cette situation, il est impératif que les autorités adoptent des mesures plus fermes et efficaces. La lutte contre la violence en milieu universitaire passe également par l'instauration d'un dialogue permanent entre les autorités universitaires, les étudiants, les familles et les organisations de la société civile. Les actions du gouvernement visant à assainir les universités, telles que le contrôle systématique des personnes à l'entrée des établissements, l'expulsion des individus logés de manière irrégulière dans les cités universitaires et les contrôles inopinés des espaces universitaires par les forces de l'ordre, sont nécessaires et salutaires. Cependant, il est également essentiel d'instaurer des campagnes de sensibilisation régulières à la culture de la paix, d'encourager la résolution des conflits par le dialogue et d'inculquer le respect mutuel aux jeunes dans les universités. En outre, le rôle fondamental de la famille dans le processus de socialisation des jeunes est crucial. En effet, la famille doit participer à la construction identitaire de l'individu, lui enseigner les règles de conduite socialement désirables, lui apprendre à respecter les normes sociales, lui servir de modèle à travers le style de vie qu'elle adopte et le préparer à un certain avenir.

Un dialogue régulier entre les associations estudiantines, les institutions publiques et privées pourrait jeter les bases d'une société pacifiée et d'un environnement d'apprentissage sain. Ce dialogue servirait de cadre pour établir un diagnostic de la situation, situer les responsabilités et formuler des solutions adaptées. Cette mission requiert la mobilisation de toutes les forces vives de la nation, afin que chaque étudiant, à son échelle, contribue à l'édification d'une vie universitaire où les valeurs de tolérance, de courtoisie et de respect mutuel sont érigées en priorité.

Ce n'est qu'en éradiquant la violence en milieu universitaire que la Côte d'Ivoire pourra offrir à ses jeunes une éducation de qualité, propice à leur épanouissement.

## LA COHÉSION SOCIALE...

 **On avance**

### Assainissement du secteur de la santé / 2000 CLINIQUES ILLÉGALES FERMÉES

Le premier bilan de l'opération "Zéro clinique illégale en 2025" lancée en décembre 2023 par le Gouvernement, pour assainir le secteur de la santé, fait état de la fermeture d'environ 2000 cliniques illégales et plus de 500 établissements illégaux désormais en règle. En un an, cette opération a contribué efficacement à la politique du Gouvernement visant à garantir aux populations des soins de santé de qualité à tous les niveaux. Aussi ce succès partiel marque-t-il une avancée significative dans la lutte contre les pratiques médicales illégales en Côte d'Ivoire. Ce qui renforce la confiance des populations au système de santé de leur pays.

 **On recule**

### Cohésion sociale / LA COMMUNAUTÉ LIBANAISE VICTIME D'UNE CAMPAGNE DE DÉSINFORMATION

En novembre 2024, la Côte d'Ivoire a été confrontée à une recrudescence des discours de haine et de xénophobie, notamment sur les réseaux sociaux. La communauté libanaise vivant en Côte d'Ivoire a fait l'objet d'une campagne de désinformation. Des messages accusant cette diaspora du peuple libanais de vivre en autarcie, d'être corrompue et raciste ont été diffusés par des internautes. À un an de l'élection présidentielle d'octobre 2025, ce genre de fausses informations expose cette forte communauté et très intégrée en Côte d'Ivoire à la vindicte populaire. Toute chose qui sape les efforts du Gouvernement pour la préservation de la cohésion entre les communautés.

Adam ABOU

## PARTICIPEZ À L'ALERTE PRÉCOCE.

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale et la tranquillité des populations, appelez-nous au

07 88 47 46 03 / 07 68 22 82 37

05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79 / 05 76 57 08 35

## TOUS AZIMUTS

Région du Tonkpi /

### LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OSCS ENGAGÉE POUR L'ASSISTANCE ET LA COHÉSION



La Commission Régionale de l'OSCS dans le Tonkpi au côté des sinistrés des pluies diluviennes, dans le village d'Issonneu S/P Mahapleu.

Au cours du dernier trimestre 2024, la Commission Régionale de l'OSCS du Tonkpi a réalisé diverses missions d'identification et d'assistance morale. Le 7 octobre, la Directrice Régionale de Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté s'est rendue à Issonneu, village de la Sous-Préfecture de Mahapleu, pour venir en aide aux ménages sinistrés, après les pluies du 2 au 4 octobre. Ces pluies ont entraîné la crue du fleuve Goba, causant la destruction de 47 maisons, l'inondation

de 96 plantations et la rupture du trafic routier sur l'axe Issonneu-Mahapleu.

Le 21 octobre, une mission d'assistance était au domicile de Dame Loua Estelle, résidant à Belleville, dans la commune de Man. Un feu qui s'est déclaré le 17 octobre, a ravagé une partie de sa résidence, fissuré un mur, abîmé la toiture et réduit en cendres sa lingerie, ses ustensiles de cuisine et divers appareils électroménagers. Les trois victimes de ce sinistre ont eu refuge chez des voisins bienveillants et lancent un appel à la générosité des donateurs.

Aussi, le 30 novembre, Madame la Directrice Régionale est intervenue chez M. Cissé Mohamed à Dioulabougou suite à un incendie qui a fait plusieurs dégâts matériels (la fissure des murs, la destruction d'une toiture, la perte de vêtements, de vaisselle, d'appareils électroménagers et une somme considérable d'argent partie en fumée). Ces missions montrent l'importance de la solidarité mais surtout, mettent en évidence la nécessité de l'assistance aux victimes dans la région.

Claude N'DOUBA

## EN FILIGRANE

28<sup>ème</sup> Journée Nationale De La Paix :

### LA DIVERSITÉ DES POPULATIONS AU CŒUR DE LA CÉLÉBRATION

La commémoration de la 28<sup>ème</sup> Journée Nationale de la Paix a été célébrée à la place du Complexe sportif de Fresco, en présence de plusieurs personnalités dont Madame la Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo. Les festivités de cette célébration étaient placées sous le thème « Unis dans notre diversité, renforçons la solidarité et la cohésion nationale, socle de notre développement inclusif, dans la paix durable ». Selon Madame Myss Belmonde Dogo, la région du Gbôklè, riche grâce à sa diversité, est une illustration parfaite du thème choisi. "C'est une région où l'esprit de paix et du vivre ensemble règne" a-t-elle déclaré au public. Aussi a-t-elle réitéré auprès des populations, les valeurs de paix pour une nation cohésive.

Par ailleurs, la Ministre a insisté sur le fait que toutes les couches sociales doivent continuer sans relâche à adopter quotidiennement des comportements de paix surtout que la nation est aux portes de l'élection présidentielle d'octobre 2025. À l'occasion de cette célébration, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a sensibilisé des populations des différentes communautés (Malinké, Baoulé, Dida, Abbey, Godié...), en vue de renforcer la solidarité et la cohésion sociale et de consolider la paix.



Madame Myss Belmonde Dogo en communion avec les populations de Fresco.

Eudoxie MANGOVA

## **Renforcement des capacités DES MEMBRES DE 5 COMMISSIONS RÉGIONALES DE L'OSCS OUTILLÉS**



*Session de formation des CR du Poro et du Tchologo*

Dans l'optique d'avoir des Commissions Régionales plus dynamiques, l'OSCS avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a organisé du 25 au 26 novembre 2024, à Ferkéssédougou, un atelier de renforcement des capacités des membres des Commissions Régionales du Tchologo et du Poro. Outre cet atelier, deux autres ont été organisés respectivement, à Boundiali du 18 au 19 Novembre, et à Bouna du 28 au 29 octobre. Ces trois ateliers avaient pour objectif de renforcer les capacités des membres de cinq commissions regionales (Poro, Tchologo, Boundiali, Folon et Bounkani) en vue de leur redynamisation. A chaque atelier, les participants ont été formés sur 6 modules que sont : "Les missions de l'OSCS et des Commissions Régionales", "Les notions de solidarité et de cohésion sociale", "Le Mécanisme d'Alerte Précoce de l'OSCS et les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale", "Les notions de prévention et de gestion des conflits", "Le diagnostic du fonctionnement des Commissions Régionales" et "Les stratégies et mesures pour une animation efficace des Commissions Régionales".

M. Coulibaly Ibrahima Tiohozon, Directeur Général de l'OSCS, à chacune des étapes, a remercié les autorités administratives et les participants pour leurs présences. Il a souhaité qu'à la fin des différentes formations, les membres des commissions soient mieux outillés afin de jouer pleinement et efficacement leurs rôles pour la réalisation des missions assignées à l'OSCS.

## **Révision de la liste L'OSCS LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE APAISÉE EN 2025**

Le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté à travers l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), a procédé ce 14 octobre 2024, au siège de l'OSCS, au lancement officiel de sa campagne de sensibilisation pour une élection présidentielle apaisée en vue du renforcement de la cohésion sociale. Ce, en présence du Directeur de cabinet dudit Ministère, Monsieur Joël Yves Kouadio, représentant Madame la Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, et des responsables de structures et organisations partenaires de l'OSCS.

## **Renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale L'OSCS ET LA DGDDL MUTUALISENT LEURS EFFORTS**

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a signé le 4 octobre 2024 une convention de partenariat avec la Direction générale de la décentralisation et du développement



*Les DG de l'OSCS et de la DGDDL procédant à la signature de la convention*

local (DGDDL) au siège de ladite structure. Les deux structures, représentée chacune par son Directeur général, monsieur Coulibaly Tiohozon Ibrahima pour l'OSCS et Dr. Fidel Yapi pour la DGDDL, ont signé la convention qui permettra une synergie d'actions entre elles. Cette convention entre l'OSCS et la DGDDL, répond au besoin d'impliquer davantage les structures décentralisées dans la promotion de la solidarité et la cohésion sociale.

## **Prix d'excellence 2024 L'OSCS, 2<sup>ème</sup> MEILLEURE ADMINISTRATION PUBLIQUE MODERNE LA PLUS INNOVANTE**



*Le DG de l'OSCS recevant le prix des mains de Mme la Ministre d'État Anne-Désirée OULOTO.*

Le 2<sup>ème</sup> Prix d'excellence de l'Administration publique moderne la plus innovante de la Côte d'Ivoire a été décerné à l'OSCS. Monsieur le Directeur général de l'OSCS Coulibaly Tiohozon Ibrahima a reçu le prix des mains de Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, Anne Désirée Ouloto. C'était le jeudi 12 décembre 2024 dans les locaux du ministère en charge de la fonction publique, au Plateau. Cette distinction récompense le travail abattu par cette structure de veille, d'alerte et d'aide à la décision du Gouvernement en matière de solidarité et de cohésion sociale. Recevant ce prix, Monsieur Coulibaly Tiohozon Ibrahima a dit toute sa gratitude à SEM Président de la République pour l'instauration de ce prix et à la Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Madame Myss Belmonde Dogo, pour son appui constant et ses encouragements qui ont permis ce résultat. Il a dédié ce prix à Mme la Ministre et à tous ses collaborateurs qui forment une équipe soudée dont le travail est aujourd'hui salué.

**Une sélection de Fatou DIALLO**

**Révision de la liste électorale 2024**  
**L'OSCS SENSIBILISE POUR UN PROCESSUS APAISE**

La Révision de la liste électorale (RLE) s'est déroulée du 19 octobre au 17 novembre 2024 dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire permettant ainsi aux populations de se faire enrôler pour s'inscrire sur la liste électorale. Elle offrait aussi l'occasion d'apporter des modifications sur les données de personnes déjà inscrites sur ladite liste.

**SENSIBILISER POUR UNE RLE APAISÉE**

En prélude à l'opération de Révision de la liste électorale, une campagne nationale de sensibilisation a été lancée le 14 octobre 2024, par l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS). Pour les besoins, les 33 Directeurs régionaux du Ministère en charge de la Cohésion Nationale ont été formés avant d'être mis en mission. Ils ont été chargés de sensibiliser et de mobiliser les populations ivoiriennes à l'adoption de comportements civiques et démocratiques en vue de prévenir les violences électorales.

Plus spécifiquement, ils avaient pour mission d'amener les populations à participer massivement et pacifiquement à la révision de la liste électorale 2024. La campagne de sensibilisation menée par l'OSCS a contribué à garantir un environnement apaisé lors de cette RLE.

sociale à travers la réduction des violences, des conflits et des tensions éventuels autour de l'opération de la RLE.



*Des moniteurs de l'OSCS en mission d'observation du déroulement de la RLE dans un bureau d'enrôlement à Sassandra.*

Ce sont 130 observateurs de l'OSCS qui ont été déployés pour suivre les faits susceptibles de renforcer la solidarité et la cohésion sociale tout comme ceux qui pourraient les entacher. La CEI et les acteurs de réponses ont été alertés lorsque des situations susceptibles de mettre à mal le bon déroulement du processus et donc la cohésion sociale ont été observées. Les alertes permettaient à ceux-ci de donner des réponses pour assurer la quiétude des citoyens.

Au total 1102 centres d'enrôlement ont été visités, 14 alertes ont été émises dont 11 ont obtenu des réponses. Dans l'ensemble, cette opération s'est déroulée sans violence, malgré certains dysfonctionnements sans incidence majeure.

**Emmanuel KASSI**



*Le Directeur de Cabinet du MCNSLP, M. Kaudadio Yves Joel et le DG de l'OSCS, à l'occasion du lancement officiel de la campagne de Révision de la Liste Électorale, le 14 octobre 2024.*

En effet, cette campagne qui s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire national, a permis de sensibiliser directement 43401 personnes à travers 279 campagnes éclatées. Elles ont consisté en des rencontres avec les publics cibles ; à savoir : des guides religieux, des chefs traditionnels, des présidents d'organisation ou de collectif, des associations de jeunes et de femmes, des groupes d'élèves dans des établissements, etc. Elle a également consisté à organiser des émissions radio avec des Prêt-à-Diffuser (PAD) en langues (français, baoulé, bété, guéré, malinké et sénoufo). 44 radios locales ont permis de réaliser 106 émissions et délivrer 3191 diffusions du PAD invitant les populations à une participation citoyenne au processus de la RLE en prélude à une élection apaisée en octobre 2025.

**OBSERVATION DU PROCESSUS DE LA RLE**

Le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté (MCNSLP) à travers l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), a également conduit une Mission d'observation proactive de l'opération d'enrôlement des électeurs pour la Révision de la liste électorale.

Pour mener cette Mission d'Observation Proactive (MOEP) de la RLE, l'OSCS a bénéficié d'une accréditation de la CEI. Cette MOEP visait à contribuer au renforcement de la cohésion

**LA NOTE**

**STOP À LA DÉRIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

Malgré leur utilité avérée en matière de communication, les réseaux sociaux donnent lieu à de nombreuses dérives de la part de certains utilisateurs très actifs, appelés "influenceurs" ou "activistes". C'est avec amertume que l'on voit sur ces nouveaux médias devenus très puissants, ces individus déverser des propos ou poser des actes qui ne cessent de soulever de vives critiques. Tant leurs activités très suivies, nuisent à d'honnêtes citoyens ou influencent négativement les populations, notamment les jeunes. Des diffamations au injures, en passant par les nues, les expositions de fortes sommes d'argent et les grossièretés, des informations irresponsables sont quotidiennement publiées sur les réseaux sociaux au grand désarroi des internautes. Cette situation préoccupante appelle urgemment à la réaction des autorités afin de freiner la dérive de ces "activistes" ou "influenceurs". Il est grand temps que tous, autorités judiciaires, société civile et défenseurs des droits humains, engageons le combat pour l'assainissement des réseaux sociaux si utiles mais aussi dangereux pour leurs utilisations perverses.

**Ningan COULIBALY**